

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3086

présenté par
Mme Brocard

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Substituer aux mots :

« à mourir »

les mots :

« pour finir sa vie dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de réaffirmer ici le droit à la mise en œuvre des dispositions de la Loi Claeys Leonetti de 2016 ainsi que les dispositions prises ou à prendre pour permettre une fin de vie digne et sans souffrance.